

Distr.
GENERALE

CRC/C/SR.28-46/Corrigendum
20 avril 1994

FRANCAIS

COMITE DES DROITS DE L'ENFANT

Deuxième session

COMPTES RENDUS ANALYTIQUES DES 28ème A 46ème SEANCES

tenues au Palais des Nations, à Genève,
du 28 septembre au 9 octobre 1992

Rectificatif

On trouvera dans le présent document les rectifications applicables au texte français qui ont été apportées par les membres du Comité des droits de l'enfant et le secrétariat aux comptes rendus analytiques des séances tenues par le Comité à sa deuxième session (CRC/C/SR.28 à 46).

Les comptes rendus analytiques des séances de la deuxième session du Comité des droits de l'enfant seront tenus pour définitifs dès la publication du présent rectificatif.

34ème séance

Paragraphe 34, sixième ligne

Au lieu de l'UNICEF lire le PNUD.
